



COMPTE RENDU

DU CHS-CT DU 01-03-2016

Le CHSCT était convoqué le Premier mars avec à l'ordre du jour :

Le bilan de la formation 2015
Le bilan d'exécution des crédits 2015
Le suivi des demandes du CHSCT
La note d'orientation ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2016 (sous réserve)
Point sur la réunion du groupe de travail du 25/01/2016
La proposition d'utilisation des crédits 2016
DUERP et PAP (Programme Annuel de Prévention) de la DDFIP 2016 – Bilan 2015
Travaux immobiliers en cours et projet à venir
Questions diverses

La CGT Finances Publiques était représentée par Isabelle COLBATZ, Sandrine MOUTON, Ludovic CHARLIER et Gilles DESCHAMPS.

-Le bilan des formations financées par le CHSCT en 2015 montre encore un taux d'absentéisme assez élevé de 12,57% représentant un coût total de 1091,45 euros de perdu.

Les agents doivent prendre conscience que cette somme perdue, aurait pu servir à d'autres fins, surtout dans un contexte de diminution du budget global.

On ne peut que déplorer le fait que certains collègues ne préviennent pas de leur impossibilité à participer à un stage. Les places étant compté, non seulement c'est une perte d'argent mais en plus cela prive d'autres personnes à participer à un stage qui souvent n'a lieu qu'une fois par an.

-Le bilan d'exécution des crédits 2015 est positif, la direction ayant même récupéré des crédits en plus de l'Interrégion.

Les trois principaux postes de dépense ont été :

La prévention des dangers liés aux conditions de travail pour 37 211,98 euros.

La prévention des dangers liés à l'environnement physique de travail pour 26 579,55 euros.

La prévention des dangers liés à la structure du bâtiment pour 26 562 euros.

-La note d'orientation ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2016 n'étant pas encore finalisée, celle-ci n'a pu nous être présentée. Les priorités pour 2016 ont quand même été données :

La prévention des risques de chute.

La prévention des risques psycho-sociaux.

La prévention des risques d'incendie et de panique.

La mise en sécurité des bâtiments.

La prévention du risque amiante.

-Suite aux discussions lors du groupe de travail du 25 janvier, les organisations syndicales ont demandé et obtenu qu'une visite du CHSCT soit effectuée au CFP de Saint Quentin, le site étant concerné par de nombreux travaux et des modifications importantes d'implantation de services.

-Les crédits pour l'année 2016 sont en baisse, baisse due à la politique de suppression d'emplois que nous subissons depuis de trop nombreuses années ; en effet les crédits alloués à une DDFIP, sont calculés en fonction de l'effectif. Pour cette année nous disposons de 92 645 euros, pour mémoire nous avions 95 511 euros de crédit.

Une première demande de devis pour un coût total de 50 908,70 euros a été faite, principalement pour des opérations liées à l'environnement physique de travail (comme un espace d'attente sécurisé avec porte coupe-feu au CFP de Saint Quentin) l'amélioration de l'ambiance sonore et de l'ambiance lumineuse (faux plafond acoustique à la future Paierie Départementale, des stores sur divers sites).

-Les Organisations syndicales ont demandé et obtenu que le bilan du PAP 2015 soit modifié. Pour la direction sur 198 risques identifiés, 196 risques ont été traités. Les risques les plus graves identifiés étant les Risques Psycho Sociaux, nous avons refusé que ceux-ci soient considérés comme traités, ce qui voudrait dire qu'il n'y a plus de risque. Or ces risques ne sont pas éliminés mais toutes les mesures de prévention à la disposition de la direction ont été mises en œuvre afin de limiter au mieux l'exposition des agents.

Le PAP 2016 que la direction nous a présenté, est différent de ceux des deux dernières années. Pour ces deux années, le choix avait été fait d'identifier les risques concernant le plus grand nombre d'agents et de trouver des mesures de prévention. Cette année la direction a choisi de cibler des risques concernant, pour chacun d'entre eux, moins d'agents mais qui peuvent être résolus par des mesures de prévention immédiate ou du moins rapide. Ces risques sont au nombre de 118.

-Les travaux immobiliers en cours concernent 11 sites :

Soissons :

Restauration de couvertures et des lucarnes. De l'amiante devant être enlevée, une réunion d'information des agents aura prochainement lieu.

L'installation d'un système de sécurité incendie a été effectué.

Un projet de sécurisation de la cité est en cours, il concerne la modernisation du système d'alarme anti-intrusion, extension du système de vidéosurveillance pour les transports de fonds.

Le renforcement du dispositif de contrôle d'accès.

L'installation du futur PCR.P.

Saint Quentin CFP :

La poursuite du désamiantage des 3ème et 2ème étage.

L'installation du futur PCR.P.

Saint Quentin CH :

Les travaux d'aménagement de l'accueil devraient débuter au mois de mars.

Chateau-Thierry :

L'isolation des combles de la trésorerie a été réalisée en février.

Chauny :

Des travaux de sécurisation du site ont été effectués en février.

Hirson :

Projet de sécurisation de la porte d'entrée du personnel.

Laon :

-SPFE, un projet d'installation du service est proposé le 4 mars aux agents.

-Services Sociaux, un projet de déménagement à la cité administrative est en cours.

- Paierie, les travaux de menuiserie, d'électricité et de revêtement de sol vont commencer. Le déménagement est planifié pour fin juin.
- CH, l'escalier permettant de communiquer entre le rez-de-chaussée et l'étage est installé.

Laon, le 02 Mars 2016.